

Rapport d'intervention n°2020-01

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » dans l'estuaire de la Slack, et participation à la sauvegarde de la station de *Carex divisa*

Référent : Carole PERRON

Rédacteurs : Charline FRELIN, Louanne CAPELLE, Jean-Yves BOUREL

Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GENERALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-De-Calais, estuaire de la Slack.

Enjeu(x) de l'action : Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 - Prés salés atlantiques », sauvegarde de la station de Laiche divisée (*Carex divisa*), espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des plantes menacées de la région Nord-Pas-de-Calais. Limitation de l'extension du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*).

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire national botanique de Bailleul (CBNBL).

A.O.T. n°62-62025-0033

Etude d'incidences Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Type d'intervention : fauche par débroussaillage mécanique. Les résidus de fauche, composés en majeure partie de Chiendents, de Phragmites et d'Argousiers, sont exportés hors de l'estuaire via une benne.

Dates d'intervention : entre le 12 et le 23 octobre 2020.

Localisation (commune) : Ambleteuse.

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E – annexe 1.

Superficie concernée : 7500 m².

Structure mettant en œuvre l'action : Association pour l'Amélioration de l'Environnement du Pays de Marquise (AAEPM).

Coût de la prestation : 6 804 € TTC (premier devis à 3751 € puis second devis à 3053 €).

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

1) Etat initial / Avant l'opération :

Plusieurs sorties sur le terrain, effectuées par l'équipe technique du PNM, ont permis de cartographier 2 zones :

- Une zone à Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoïdes*) à préserver,
- Une zone propice à l'espèce *Carex divisa* qui sera fauchée. Historiquement, la fauche était réalisée sur une zone d'environ 6 600m². Cette année, une extension de celle-ci vers l'Ouest a été décidée, portant la surface de fauche à 8 500 m².

L'équipe technique du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail, identifier les éventuelles difficultés opérationnelles et préparer le balisage de la zone, en particulier pour protéger les zones à Obione.

Un cahier des charges pour les travaux a été rédigé et signé par les deux parties.

Préalablement aux travaux, une information des riverains a été effectuée par l'équipe technique à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres. Un exemplaire du dépliant a également été déposé en mairie. (Cf. annexe 2).

Des photos de la zone ont été prises avant l'opération (Cf. annexe 3).

2) Pendant l'opération :

L'équipe technique du PNM s'est rendue sur les lieux pour le démarrage du chantier et lors de son avancement.

Plusieurs piquets ont été implantés au démarrage des opérations pour que les agents de l'AAEPM visualisent correctement les zones à exclure de la fauche.

Des photos de la zone ont été prises pendant l'opération (Cf. annexe 4).

3) Après l'opération :

Le résultat final du chantier d'intervention est conforme à la demande.

Des photos de la zone ont été prises après l'opération (Cf. annexe 5).

A la demande du Conservatoire National Botanique de Bailleul, un relevé du niveau de la laisse de mer à différents coefficients de marée a été entrepris lors d'épisodes à forts coefficients. Les relevés ont été effectués par temps calme n'engendrant pas de surcote (Cf. annexe 6).

BILAN DE L'OPERATION :

L'association AAEPM a réalisé le travail comme demandé, avec un peu plus de temps que ce qui était prévu. L'association a sous-évalué le volume des résidus à évacuer et n'avait pas pris en compte la nouvelle zone.

Pour faciliter le travail, un véhicule à moteur type « Gator » aurait pu être utile mais cette éventualité n'avait pas été évoquée lors de la préparation de l'intervention. L'AOT ne prévoyait donc pas ce type d'engin.

PERSPECTIVES :

Plusieurs sorties espacées dans le temps permettront de suivre l'évolution de cette parcelle afin d'atteindre l'objectif de restauration de l'habitat 1330 et la sauvegarde de la station de *Carex divisa*.

Il est convenu que le Conservatoire National Botanique réalise une sortie durant l'hiver afin d'évaluer la pertinence d'une fauche à la reprise de la végétation au printemps. En tout état de cause, une fauche aura lieu à l'automne 2021.

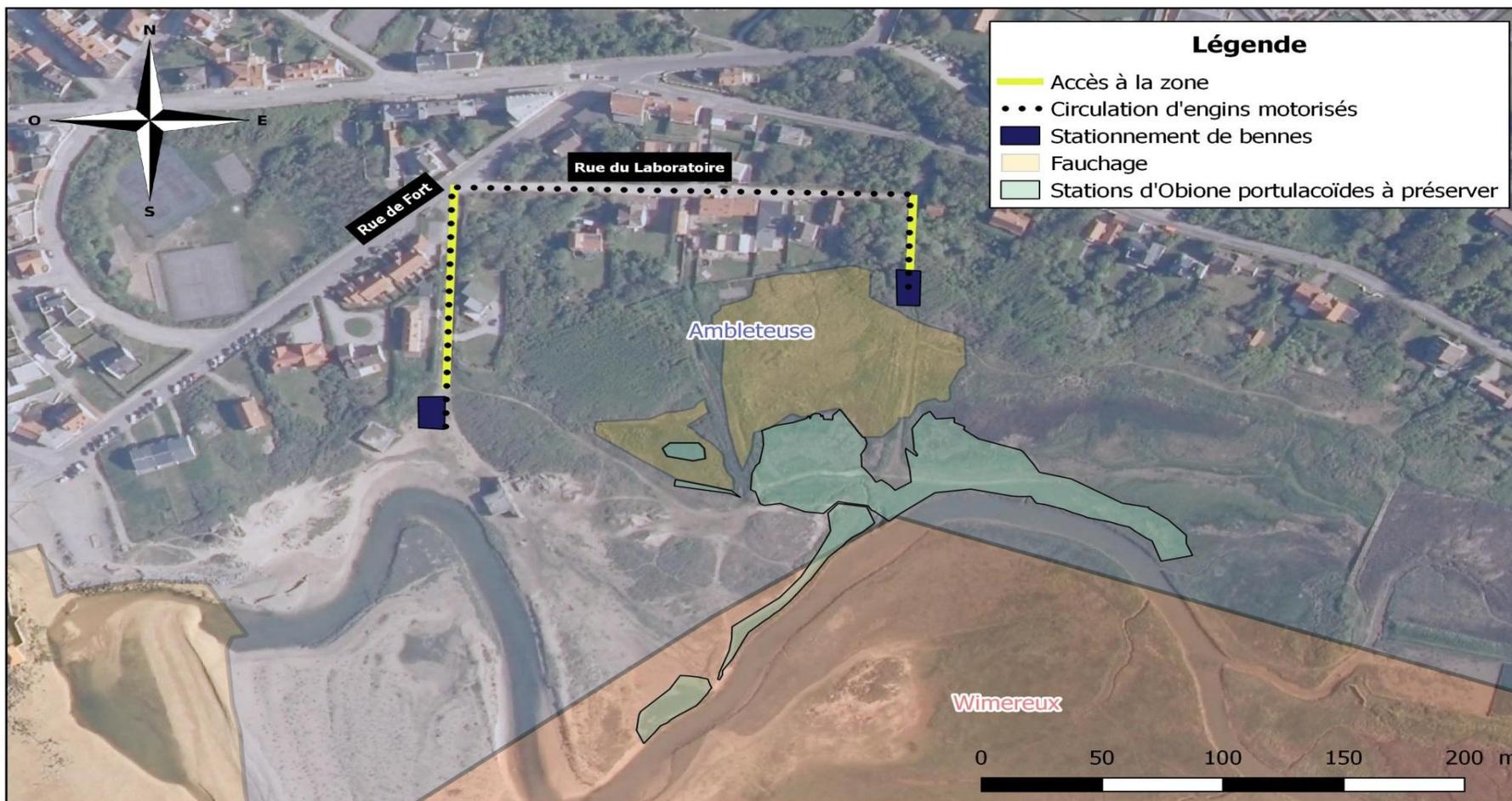
Compte-tenu des hauteurs d'eau constatées à fort coefficient, un questionnement sur la nécessité d'opérations de fauche sur le haut des zones devra être posé.

DOCUMENTS ANNEXES :

- Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés
- Annexe 2 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 3 : Photos du site avant fauchage
- Annexe 4 : Photos du site pendant fauchage
- Annexe 5 : Photos de site après fauchage
- Annexe 6 : Carte des hauteurs de marée vis-à-vis de la fauche

Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés

Carte des différentes zones de fauche pour la recolonisation du *Carex divisa*



Novembre 2020
QGIS 2.18 Frelin C.

Annexe 2 : Communication à destination des riverains et des promeneurs

Dépliant destiné aux riverains :

Partenaires et rapports

Le Parc naturel marin mène ces actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack depuis 2018, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.



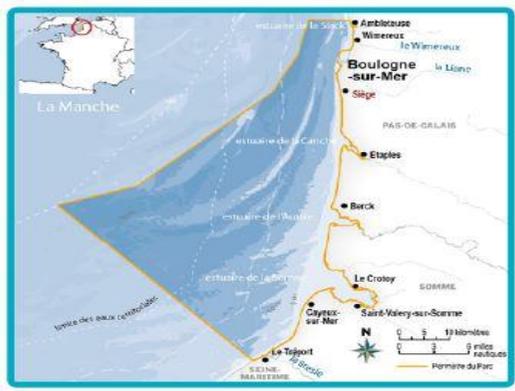
> Les rapports des interventions sont accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du Parc naturel marin: www.parc-marin-epmo.fr



Le Parc naturel marin

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale couvre 2 300 km² d'espace marin dont 120 km² d'espace estuarien.

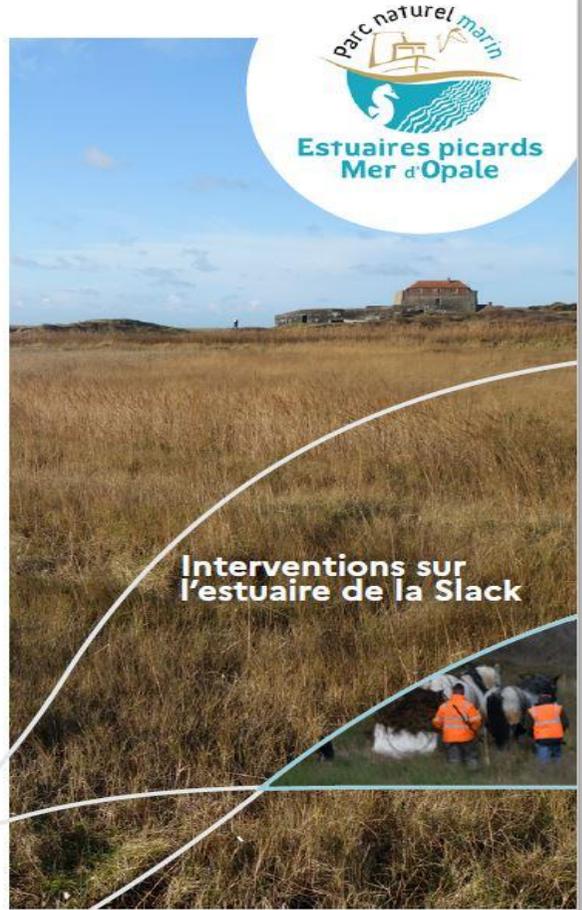
Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance, et de contribuer au développement durable des activités maritimes.



Parc naturel marin
des estuaires picards et de la mer d'Opale
Chemin de la Warene
Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
Tél : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Interventions sur l'estuaire de la Slack



En 2018, Le Parc a engagé des actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack.

Objectif de ces interventions :

> **Restaurer une zone de prés salés** : des espèces végétales rares et/ou menacées lui confèrent une haute valeur écologique. Il s'agit en particulier de préserver :

La Laïche divisée (*Carex divisa*), classée vulnérable dans le Pas-de-Calais,



et l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*).

Cette action est favorisée en freinant le développement du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) par la fauche.



> **Éliminer le Rosier japonais** (*Rosa rugosa*) : une espèce invasive étrangère aux milieux estuariens.

Après deux années d'intervention, les premiers résultats sont prometteurs. Les plantes indicatrices de la bonne santé des prés salés sont en progression.

2020 - de nouvelles interventions

Dès cet automne et jusqu'au printemps prochain, de nouvelles interventions seront réalisées.

L'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) interviendra pour une fauche avec exportation des résidus au nord de l'estuaire, côté Ambleteuse, face à la rue du Laboratoire.

Parallèlement, l'association Rivages Propres Côte d'Opale, sera chargée du retrait des pieds de Rosier japonais présents dans l'estuaire, côté Ambleteuse et côté Wimereux.



D'autres pressions pèsent sur le littoral : fréquentation, cueillette de végétaux, déchets, ...

Rappel des bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité de l'estuaire

> Déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain.



> Éviter l'usage de produits phytosanitaires, ennemis de la biodiversité: pesticides, insecticides, engrais et herbicides.



> Choisir pour les jardins, des plantes locales et non envahissantes.



> Ramasser les déjections des animaux: elles impactent le milieu naturel et notamment la végétation (enrichissement excessif des sols), ainsi que l'état sanitaire des plages.



Mais aussi :

> Pour se promener, privilégier le bas de plage (sable mouillé) : éviter de marcher sur la laisse de mer, en haut de plage, où se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux (Gravelots par exemple) et pousse une végétation particulièrement sensible.



> Tenir les chiens en laisse dans l'estuaire et en bord de mer afin de protéger les oiseaux, notamment le Gravelot en période de reproduction (d'avril à août) qui niche directement au sol.



> Ramener ses déchets.



Panneau d'information à destination des promeneurs :

	Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack	
Communes d'Ambleteuse et de Wimereux		
<u>Objectifs des travaux :</u>		
Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » Élimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (<i>Rosa rugosa</i>)		
<u>Type d'intervention :</u>		
- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (<i>Rosa rugosa</i>) - Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (<i>Carex divisa</i>)		
<u>Période de réalisation :</u>		
- Les travaux seront réalisés à compter du lundi 12 octobre 2020 jusqu'à décembre 2021		
<u>Prestataires</u>		
- Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) - Rivages Propres Côte d'Opale		
		
Chantier interdit au public		
<small>Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale Contact : JY. BOUREL – service Opérations – 07 87 62 28 63</small>		

Annexe 3 : Photos du site avant fauchage (©Charline FRELIN & Louanne CAPELLE/ OFB)



Annexe 4 : Photos du site pendant fauchage (©Charline FRELIN & Louanne CAPELLE/OFB)



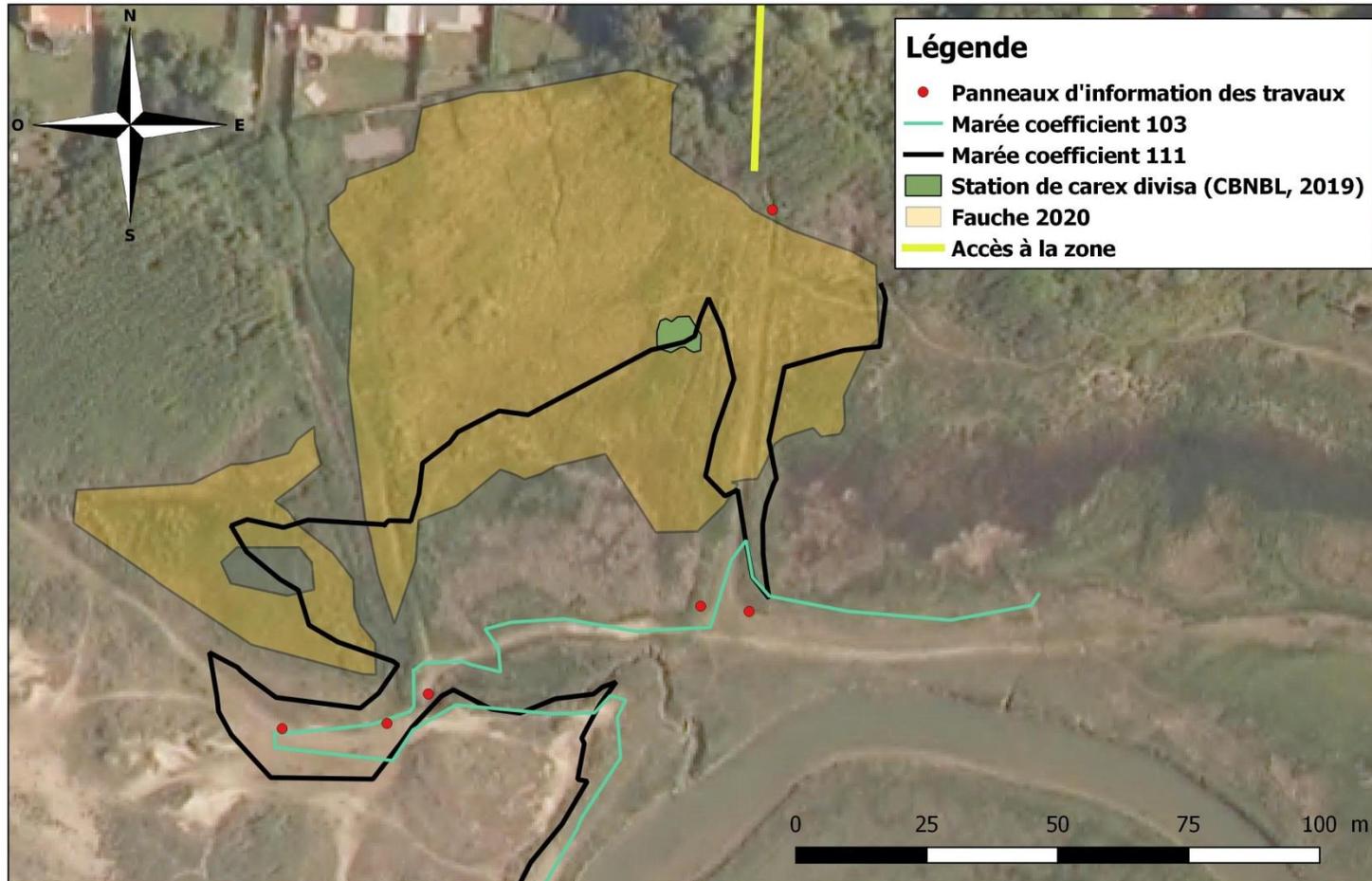


Annexe 5 : Photos du site après fauchage (@Charline FRELIN/OFB)



Annexe 6 :

Carte représentant les hauteurs de marée et les panneaux d'information des travaux



Novembre 2020
QGIS 2.18 Frelin C.